

Saint-Marcellin, le 21 septembre 2022.

Mesdames, Messieurs, chers collègues,

J'ai l'honneur de vous faire connaître que le CONSEIL MUNICIPAL, dont vous faites partie, se réunira, en l'Hôtel de Ville le :

**Mardi 27 Septembre 2022 à 19h00**

**ORDRE DU JOUR :**

01) Approbation du procès-verbal de la séance du 08 juin 2022

**• Ressources - Intercommunalité - Mutualisation - Démocratie Participative**

02) Décision modificative n°1 – Budget Primitif ville 2022

03) Reprise de provisions pour risques et charges

04) Garantie d'emprunt – PLURALIS – Contrat de prêt n°132897 et n°132898

05) Modification du ressort territorial géographique du Centre Hospitalier de Saint-Marcellin à compter du 1er janvier 2023

06) Autorisation de louer

07) Mise à jour du règlement du cimetière

08) Marché d'assurances – autorisation de signature

09) Marché de location de matériel scénique – autorisation de signature

10) Marché de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement d'une liaison douce entre Saint-Marcellin et Saint-Vérand – autorisation de signature

11) Projet d'aménagement d'un itinéraire cyclable liaison Saint-Marcellin / Saint-Vérand – attribution de subvention

12) Projet d'aménagement d'un itinéraire cyclable liaison Saint-Marcellin / Saint-Vérand – Convention de financement avec la ville de Saint-Vérand

13) Projet d'aménagement d'un itinéraire cyclable avenue de Provence – demande de subvention

14) Mandat Spécial - Prise en charge de frais – Déplacement aux Rencontres nationales des villes éducatrices le 29 septembre 2022 à Montpellier

15) Modification du tableau des effectifs

16) Autorisation de signature de la convention de mise à disposition partielle d'un personnel de la Communauté de communes Saint-Marcellin Vercors Isère auprès de la Ville

17) Modification du régime indemnitaire des élus locaux – Fixation de l'indemnité de fonction

18) Modification du régime indemnitaire des élus locaux – Majoration

- **Aménagement Durable - Mobilités - Développement Economique**

- 19) Rapport annuel de l'élu mandataire au sein de la SPL ISÈRE Aménagement
- 20) Rapport annuel de l'élu mandataire au sein de TERRITOIRES 38
- 21) Avenant n°2 à la convention d'opération de revitalisation du centre bourg et de développement du territoire (ORCB-DT valant OPAH-RU), modification du périmètre
- 22) Dénomination des rues
- 23) Acquisition de parcelle – Parc du Mollard
- 24) Acquisition de parcelle – Lotissement Chambard
- 25) Acquisition de parcelle – Avenue de la Saulaie
- 26) Acquisition de la propriété cadastrée AI 269 appartenant à la SCI OLESEB – 30 boulevard Gambetta

- **Sport et vie associative**

- 27) Régulation des subventions 2022 en faveur des associations sportives
- 28) Vote d'une subvention d'action en faveur de Cœur du commerce

- **Autres Affaires**

- 29) Compte-rendu des décisions prises par Monsieur le Maire sur délégation du Conseil Municipal en application de l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales
- 30) Questions orales

Agréez, Mesdames, Messieurs, chers collègues, l'assurance de mes meilleurs sentiments.

**Le Maire,  
Raphaël MOCELLIN.**